



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers

Question écrite n° 76043

## Texte de la question

M. Bernard Derosier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur l'implantation d'une école d'officiers de sapeurs-pompiers sur le site de Cambrai-Niergnies dans le département du Nord. En effet, dans le cadre d'une consultation nationale lancée en 2001 par la direction de la défense et de la sécurité civile pour le projet de création d'un plateau technique national couplé à l'extension/transfert de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, le dossier présenté par Cambrai-Niergnies avait été reconnu digne d'intérêt, au même titre d'ailleurs que trois autres dossiers. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour arrêter, dans un délai raisonnable, le choix définitif du site qui recevra l'implantation projetée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Derosier](#)

**Circonscription :** Nord (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76043

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 2002, page 2487